

M. COLDWELL: Comme ce nombre s'ajoute à celui des ex-militaires qui ont bénéficié des prestations d'études qu'a accordées le ministre des Affaires des anciens combattants cela dénote clairement qu'à l'issue de la guerre, ce groupe de jeunes gens et de jeunes femmes sera mieux préparé que jamais auparavant à jouer son rôle dans la vie sociale. Etant donné les circonstances auxquelles le pays devra peut-être faire face un jour, c'est très important. Nous comptons que l'immigration accroîtra notre population. Il convient de bien accueillir les immigrants, à condition que nous puissions leur offrir un gagne-pain. Or il est bon que les nôtres comptent un groupe de jeunes gens bien organisés et bien préparés qui puissent diriger ceux qui n'ont pu obtenir une formation aussi avantageuse. La guerre nous aura valu quelque chose de vraiment pratique si nous en retirons l'aide prévue. La guerre cause des ravages si étendus que les députés devraient tous appuyer un programme de cette nature, qui nous apporte un rayon d'espoir à l'égard du progrès tant économique que social de notre pays.

Je serai bref, parce que je n'ai pas approfondi le sujet autant que d'autres membres de notre parti. Les honorables députés savent que nous nous partageons le travail de la session et cette question a fait l'objet d'une étude particulière de la part de représentants de notre parti. Je signale d'abord qu'après avoir préparé ces jeunes gens à leur rôle dans la vie économique du pays, il nous incombe de leur fournir les moyens d'exercer les aptitudes qu'ils ont développées en vertu de programmes de ce genre. Il importe de ne rien laisser au hasard. Ordonnons notre vie économique, au sein de notre régime démocratique, de façon que tous nos gens puissent non seulement fournir leur apport à nos affaires industrielles et ouvrières mais aussi récolter les fruits de nos réalisations culturelles dans ces domaines. Ce but devient de plus en plus difficile à atteindre et l'inquiétude qui pèse sur le monde aujourd'hui vient peut-être de ce que, dans certains pays, on ne l'a pas atteint.

En second lieu, vu la hausse verticale des frais de l'enseignement dans toutes les provinces, il n'y a pas lieu d'imposer aux ministères provinciaux un fardeau exagéré. On a relevé, à bon droit, les traitements des instituteurs qui étaient et sont encore dans plusieurs régions déplorablement et honteusement bas. Le coût des fournitures et de tous les articles scolaires, livres, papier, crayons, enfin tout, y compris les frais de nettoyage et de chauffage des immeubles, a monté de façon

[L'hon. M. Mitchell.]

formidable. Dans quelques-unes de nos provinces les ministères de l'instruction publique ont pris un grand essor et assurent maintenant un service d'hygiène inconnu il y a quarante ans, à l'époque où j'ai débuté dans l'enseignement.

L'hon. M. MITCHELL: Quelles écoles que celles que nous avons fréquentées, vous et moi.

M. COLDWELL: Il y a eu amélioration. Je suis d'avis qu'on devrait aider généreusement les provinces à réaliser ce programme. S'il leur faut accroître leurs services d'enseignement, nous devrions assumer notre part d'obligations en proportion de nos ressources beaucoup plus considérables que celles des provinces.

Je n'ai pas d'autres observations à formuler pour le moment, monsieur l'Orateur, mais d'autres membres de notre groupe qui ont plus approfondi la question voudront discuter certains aspects de l'exposé du ministre.

M. J. H. FERGUSON (Simcoe-Nord): Monsieur l'Orateur, ce plan remarquable de formation des ex-militaires me semble très louable, mais je me dis que nos amis de la C.C.F. n'ont pas raison d'avoir de craintes au sujet de l'avenir, parce que bien que le gouvernement actuel n'ait aucun plan visant à accroître l'embauchage et que la C.C.F. n'en ait pas non plus, le parti conservateur progressiste en a un et, comme nous serons au pouvoir prochainement, nous pourrions prendre les mesures qui s'imposent.

M. CLARENCE GILLIS (Cap-Breton-Sud): Monsieur l'Orateur, j'approuve le projet de résolution, mais la déclaration du ministre a été beaucoup trop courte, à mon avis.

L'hon. M. MITCHELL: Plus les discours seront brefs, plus nous accomplirons de besogne.

M. GILLIS: Si les explications du ministre avaient été un peu plus complètes et plus détaillées, je n'aurais peut-être pas été obligé de prendre la parole.

L'hon. M. MITCHELL: L'honorable représentant de Rosetown-Biggan (M. Coldwell) et moi avons appris à l'école que ce sont les vases vides qui résonnent le plus.

M. GILLIS: Le projet de résolution tendant à étendre la portée de la loi sur la coordination de la formation professionnelle est une excellente chose en soi, mais j'aimerais signaler quelques lacunes du texte primitif de la loi.

Tout d'abord, bien que le ministre ait indiqué qu'un grand nombre de militaires ont profité de la loi, je ferai remarquer qu'une